


DU MATÉRIEL ET DES LOGICIELS À DISPOSITION DES DÉFICIENTS VISUELS


À la **BU Chevreul**, un carrel réservé, une machine à lire EyePal Solo, un téléagrandisseur, un ordinateur équipé du logiciel NVDA, du logiciel de reconnaissance vocale Dragon et d'une souris ergonomique.



À la **BUP de Bron** : une machine à lire Easyreader, un ordinateur équipé de logiciels spécifiques et d'une souris ergonomique.

RESSOURCES ÉLECTRONIQUES ET AUTOFORMATION

 La **Bibliothèque Électronique** vous permet d'accéder de chez vous à des milliers de références bibliographiques, d'articles et d'ouvrages dans différents formats.

 Pour l'utiliser au mieux, rendez-vous sur **AccroDoc**, la plateforme d'autoformation à la recherche documentaire de Lyon 2 :

<http://bu.univ-lyon2.fr/accrodoc>

CONTACT :

referenthandicap.bu@listes.univ-lyon2.fr

PLUS D'INFOS :

<https://bu.univ-lyon2.fr>
> **Services > Services spécifiques Handicap**



ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP DANS LES BU LYON 2



plus d'infos sur
bu.univ-lyon2.fr

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Sur rendez-vous, le personnel référent de la bibliothèque vous propose **une aide personnalisée** : visite de la BU, aide pour les recherches documentaires, formation à la recherche documentaire, formation aux outils spécifiques pour les personnes déficientes visuelles...

Contact :

referenthandicap.bu@listes.univ-lyon2.fr

ACCÈS ET DÉPLACEMENT DANS LES BIBLIOTHÈQUES

BU Chevreul : un **ascenseur** permet d'accéder facilement aux différents niveaux. Les rayonnages, les tables et les postes informatiques sont accessibles aux personnes en fauteuil roulant. Une **salle de travail** est dédiée aux personnes en situation de handicap (5^{ème} étage).

BU Provisoire (BUP) de Bron :

le bâtiment est accessible de plain-pied. Les rayonnages, les tables et les postes informatiques sont accessibles aux personnes en fauteuil roulant.

SERVICES SPÉCIFIQUES

A Bron comme à Chevreul, vous pouvez **demander au personnel à l'accueil d'aller chercher les livres** dont vous avez besoin. Vous pouvez **réserver par mail** auprès du personnel référent les ouvrages que vous voulez emprunter et les récupérer à l'accueil de la BU.

👉 **Des droits de prêt étendus :**

Quel que soit votre niveau d'étude, vous pouvez emprunter 20 documents pour 8 semaines + prolongation de 2 semaines. Pour bénéficier de ces droits, il est nécessaire de vous enregistrer au préalable auprès de la Mission Handicap.

📄 **Un service de fourniture de documents d'un campus à l'autre (Doc Express) :**

Pour éviter les déplacements d'une bibliothèque à l'autre, vous pouvez faire venir les documents de Bron à Chevreul ou de Chevreul à Bron.

🚚 **Le Prêt entre Bibliothèques (PEB) :**

Les formulaires Doc express et PEB sont disponibles sur :

<https://bu.univ-lyon2.fr>
> Services